



PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Bordeaux, le **17 OCT. 2017**

Mission Changement Climatique
et Transition Énergétique
Site de Bordeaux

Affaire suivie par : Gilles GARCIA
gilles.garcia@developpement-durable.gouv.fr
tel : 05 56 93 32 12

Objet : projet de plan climat-air-énergie territorial de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez

PJ : avis de l'État sur le projet de PCAET

Monsieur le Président,

Par votre courrier reçu le 10 juillet 2017, vous m'avez communiqué le projet de plan climat air énergie territorial (PCAET) que vous avez élaboré.

J'ai donc le plaisir de vous transmettre l'avis de l'État sur ce projet.

Je tiens à saluer le travail réalisé, notamment en termes de diagnostic, qui permet d'aboutir à une vision complète des enjeux et opportunités de votre territoire en matière de transition énergétique et d'adaptation au changement climatique.

Il permet ainsi d'identifier une vaste palette de projets à accompagner et d'acteurs susceptibles d'être mobilisés.

Il propose enfin un programme d'actions très fourni couvrant l'ensemble des champs définis par la réglementation encadrant cette démarche.

Dans un souci de renforcer le caractère opérationnel de ce projet, il serait cependant utile de préciser les modalités de mobilisation des acteurs du territoire tout au long de la vie du plan.

Par ailleurs, des éléments d'évaluation ou d'explication permettant d'apprécier dans quelle mesure le programme d'action répond aux objectifs stratégiques que vous vous êtes fixés contribueraient à conforter la logique d'ensemble de votre PCAET.

Dans le même esprit, le programme d'actions gagnerait à être assorti d'un exposé des moyens humains et financiers qui seront dédiés à chacune des actions envisagées.

**Monsieur le Président de la Communauté
de communes Lacq - Orthez
M. Jacques CASSIAU-HAURIE
Rond-point des chênes BP73
64150 Mourenx**

Enfin, bien que des partenaires industriels semblent impliqués dans de nombreuses actions de votre programme, ce secteur d'activité qui joue un rôle majeur dans la vie de votre territoire aurait mérité un traitement spécifique tant au niveau du diagnostic (analyse détaillée des consommations énergétiques, des sources de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques) que de la stratégie (perspectives globales d'évolution) et de la mobilisation des acteurs concernés. Pour le secteur industriel, des objectifs chiffrés en matière de consommation énergétique et d'émissions de gaz à effet de serre devraient à cet égard être fixés, comme le prévoit l'article R229-51-II. du code de l'environnement.

Les services de l'État, en particulier la direction départementale des territoires et de la mer des Pyrénées-Atlantiques et la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Nouvelle-Aquitaine, restent à votre disposition pour vous accompagner dans votre démarche.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Bien à vous,

Le Préfet de région,

Pierre DARTOUT

Copie : Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques
Monsieur le Directeur régional de l'ADEME
Monsieur le Directeur départemental des territoires des Pyrénées-Atlantiques